|  |  |
| --- | --- |
| **Une image contenant texte, clipart  Description générée automatiquement** | **MINISTERE DE LA SANTE DE L’HYGIENE**  REPUBLIQUE DE COTE D’IVOIRE Union – Discipline – Travail    **PUBLIQUE ET DE LA COUVERTURE MALADIE**  **UNIVERSELLE**  **-------------------- ---------------**  **CABINET**  **---------------------**  **UNITE DE COORDINATION DES**  **PROJETS DU FONDS MONDIAL**  **(UCP-FM)**  **---------------------** |

Intensification et amélioration des interventions de qualité pour atteindre l’objectif 95-95-95

Numéro de la subvention : CIV-H-MOH

**CODE ACTIVITE : 1**

**Termes de Référence**

**RECRUTEMENT D’UN CONSULTANT NATIONAL POUR L’ÉLABORATION DES DOCUMENTS DE FORMATION SUR LA PRÉVENTION COMBINÉE DU VIH CHEZ LES POPULATIONS CLÉS**

1. **CONTEXTE**

La Côte d’Ivoire, avec une prévalence du VIH à 2,39%, présente une épidémie d mixte. Cette épidémie est généralisée au sein de la population et concentrée chez les populations clés. Depuis 2008, le gouvernement adresse de façon spécifique la problématique des Populations Hautement Vulnérables (PHV), avec un accent particulier sur les populations clés que sont les Hommes ayant des rapports Sexuels avec d’autres Hommes (HSH), Usagers de Drogues (UD), Travailleuses du Sexe (TS), Transgenres (TG) et Populations Carcérales (PC).

Ainsi avec l’appui technique et financier de plusieurs partenaires au développement, des interventions de prévention et de prise en charge de l’infection à VIH sont menées en direction de ces populations pour réduire la prévalence du VIH en leur sein.

Afin d’offrir des services de qualité à ces populations clés, le Ministère de la Santé et de l’Hygiène Publique (MSHP) élabore et met à la disposition de tous les acteurs les directives et normes.

Cependant, il s’avère que le VIH ne peut plus être la seule raison de l’intensification des interventions à l’endroit de ces populations car elles sont disproportionnellement infectées et affectées non seulement par le VIH mais aussi par d’autres pathologies telles que le Tuberculose, les hépatites virales et les violences basées sur le genre.

Au risque de compromettre les efforts obtenus ces dernières années dans la lutte contre le VIH, le Ministère de la Santé et de l’Hygiène Publique (MSHP) a opté pour une synergie d’actions pour ces populations depuis la prévention, la prise en charge et l’environnement social, culturel et juridique : la prévention combinée. D’autant plus que pour renforcer ses efforts dans la réponse au VIH à l’endroit des populations clés la Côte d’ivoire est membre du comité de pilotage de la Coalition mondiale pour la prévention du VIH. A cet effet, elle met en œuvre une feuille de route nationale pour l’accélération de la prévention depuis 2018. Cette feuille route en ce qui concerne le pilier « prévention combinée pour les populations » recommande de développer et mettre en œuvre un paquet de services de prévention spécifique aux populations clés.

Dans l’optique d’orienter et d’harmoniser les interventions de la prévention combinée, un document de normes a été élaboré pour les TS, HSH et UD.

Cependant, ce document de référence pour les acteurs cliniques et communautaire rencontre des insuffisances dans sa mise en œuvre liées à un défaut de renforcement de capacité des acteurs.

C’est pour répondre à ces insuffisances que le PNLS procède au recrutement d’un consultant national pour l’élaboration de documents de formation de prévention combinée (module, guide du formateur, manuel de référence). et l’intégration de ces modules dans les modules intégrés de prévention et prise en charge du VIH clinique et communautaire.

Les présents termes de référence précisent les conditions de recrutement du consultant.

Les documents élaborés feront l’objet d’une validation au cours d’un atelier qui réunira les acteurs intervenant dans la lutte contre le VIH en Côte d’Ivoire chez les PHV.

1. **OBJECTIFS DE LA CONSULTANCE**
2. **Objectif général**

Élaborer les documents de formation de prévention combinée pour les TS, HSH et UD (modules, guide du formateur, manuel de référence) et intégrer les modules dans <<le document de modules intégrés de prévention et de prise en charge du VIH clinique et communautaire>>.

1. **Objectifs spécifiques**

De façon spécifique, le consultant national sera chargé de :

* Identifier et analyser les insuffisances des modules existants de formation en prévention et de prise en charge du VIH et communautaire.
* Procéder à une actualisation des modules intégrés de formation en prévention et prise charge du VIH clinique et communautaire.
* Proposer un draft 0 des documents de formation (modules, guide du formateur, manuel de référence).
* Valider les documents au cours d’un atelier.

1. **TACHES DE LA CONSULTANCE**

Pour l’atteinte des objectifs ci-dessus, le Consultant travaillera sous la supervision du Groupe de Travail Restreint (GTR) constitué pour l’occasion. Le consultant sera donc chargé de:

* Elaborer l’approche méthodologique pour la conduite de la mission ;
* S’accorder avec le Groupe de Travail Restreint (GTR) sur la note méthodologique, l’organisation et planning du travail pour l’élaboration des documents de formation de prévention combinée ;
* Produire le draft 0 des documents de formation de prévention combinée en direction des TS, HSH et UD ;
* Faciliter les réunions du GTR ;
* Faciliter l’atelier de validation des documents de formations prévention combinée populations clés regroupant toutes les parties prenantes ;
* Finaliser les documents de formation (modules, guide du formateur, Manuel de référence) en prenant en compte les amendements et recommandations issues de l’atelier de validation ;
* Intégrer les modules dans <<le document de modules intégrés de prévention et de prise en charge du VIH clinique et communautaire>>.
* Former les formateurs nationaux su la prévention combinée en faveur des populations clés

1. **LIVRABLES ATTENDUS**

Le PNLS attend du consultant :

* Les documents de formation (modules, guide du formateur, manuel de référence) sur la prévention combinée validés et disponibles,
* La disponibilité du rapport de consultance.

Le consultant remettra les versions électroniques et physiques du document à la Direction du PNLS.

1. **DURÉE DE LA CONSULTANCE ET HONORAIRES**

La durée totale de la mission du Consultant national sera de 20 jours ouvrés à partir de la date de signature du contrat. Cette durée pourra s’étaler sur une période convenue entre le PNLS et le consultant. Les honoraires du Consultant national seront payés par le PNLS sur la subvention NFM 3 du Fonds Mondial de lutte contre le sida, la Tuberculose et le Paludisme.

1. **DOCUMENTS ET OUTILS DE TRAVAIL**

A la signature du contrat, le PNLS mettra à sa disposition les documents nécessaires à la mission. Le PNLS prendra en charge les frais d’organisation des réunions de GTT et l’atelier de validation en collaboration avec les partenaires techniques et financiers de la lutte contre le VIH et le sida. Le Consultant y sera pris en compte comme tous les participants.

1. **PROFIL DU CONSULTANT**

Le Consultant national doit avoir une bonne connaissance du contexte de la lutte contre le VIH et le sida en Côte d’Ivoire notamment à l’endroit des Populations Hautement Vulnérables.

De façon spécifique, il doit avoir les compétences et expériences ci-dessous citées :

1.Un diplôme BAC + 4 au minimum en sciences sociales ou en sciences médicales

2.Avoir une expérience professionnelle de cinq (05) années minimums en Côte d’Ivoire dans le domaine de la prévention du VIH chez les populations clés ;

3.Avoir participer en tant que formateur ou facilitateur, à au moins une séance de formation et/ou de renforcement de capacités chez les populations clés ;

4.Une bonne compréhension de la vision stratégique nationale de lutte contre le sida ;

5.Une bonne maitrise de la thématique des populations clés ;

6.Un bon esprit critique, d’analyse et de synthèse ;

7.La maitrise de l’outil informatique ;

8.Une capacité à travailler en équipe ;

9.Une bonne maitrise de la langue française

1. **DOSSIERS DE PROPOSITION**

Les dossiers de candidature devront comprendre un (1) original et quatre (4) copies des pièces suivantes :

1. **Une Offre technique**
2. Un (01) Curriculum Vitae (CV) détaillé mettant en exergue les domaines d’expertise et les expériences pertinentes pour cette mission ;
3. Une copie certifiée/légalisée des diplômes et certificats ;
4. Les attestations de bonne exécution, contrats, rapports de missions ou tous documents justifiant les expériences pertinentes en rapport avec la mission ;
5. Une note méthodologique et un calendrier de travail ;

**B. Une offre financière**

Les offres techniques et financières doivent être soumises sous plis fermés séparément.

1. **SOUMISSION ET REMISE DES PROPOSITIONS**

Le candidat devra soumettre un (1) original et quatre (4) copies de chacune des proposition technique et financière.

L’orignal et les copies de la proposition technique seront placées dans une enveloppe scellée, portant la mention « proposition technique ».

L’original et les copies de la proposition financière seront placées dans une enveloppe scellée, portant la mention « proposition financière ».

Les enveloppes « proposition technique » et « proposition financière » seront placées dans une troisième enveloppe, portant la mention : « Appel à candidature pour le recrutement d’un consultant national individuel pour la définition des standards d'implantation de points de distribution de préservatifs du marketing social au niveau national »

Dans le cadre de cet appel d’offres, La soumission d’offres par voie électronique est recevable suivant les dispositions ci-dessous :

1. Les offres techniques et les offres financières doivent être séparées et transmises au même moment pour chaque soumissionnaire ;
2. Les offres techniques et les offres financières doivent être converties **au format pdf** puis cryptées par un mot de passe confidentiel de sorte à ne permettre leur consultation qu’au moment des séances d’ouvertures respectives.
3. Un lien **Microsoft Teams** sera transmis aux soumissionnaires et les mots de passe pourront être communiqués par ce canal lors des ouvertures respectives.
4. Les mots de passe pourront être transmis également par courriel à l’adresse [procurement@ucp-fm.ci](mailto:procurement@ucp-fm.ci) les jours et aux heures des séances d’ouvertures. Toutes transmissions au-delà des séances d’ouvertures ne seront pas prises en compte. Ces offres se verront donc rejetées.
5. L’UCP-FM ne sera pas tenu pour responsable pour les soumissionnaires dont les offres n’auront pas été cryptées.
6. Les soumissionnaires qui n’auront pas transmis les mots de passe de leurs offres jusqu’à la fin des séances respectives seront éliminés.
7. Les candidats retenus à l’issue de l’analyse des offres techniques pourront décrypter leurs offres financières au moment de leur ouverture ;
8. Veuillez noter que le délai de soumission est fixé au jeudi 30 mars 2023 à 10heures 00 minutes (temps universel).

L’adresse de soumission électronique est la suivante : <https://ucp-fm.com/consultances>

Les propositions techniques et financières peuvent être :

1. Soit déposées sous plis fermés au plus tard le **jeudi 30 mars** **2023** **à 10 heures 00 minutes** à l’adresse géographique indiquée ci-après : **Unité de Coordination des projets du Fonds Mondial (UCP-FM) sise à** **Abidjan Cocody 7tieme tranche les oscars lot 3740, ilot 305 dans le sens de Cocody Angré,** 06 BP 2794 Abidjan 06 Tél : + 225 27 22 42 24 37 ;
2. Soit transmises en ligne en suivant le lien [www.ucp-fm.com/consultances](http://www.ucp-fm.com/consultances) au plus tard le **jeudi 30 mars à 10 heures 00 minutes GMT**.
3. L’ouverture des plis aura lieu en séance publique le **jeudi 30 mars 2023 à 10 heures 30 minutes** au siège de l’UCP-FM.
4. **EVALUATION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE**

Le Comité de sélection procédera à l’évaluation des propositions à partir des critères d’évaluation suivants :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Critères d’évaluation** | **Documents** | **Note partielle** | **Points maximum** |
| **PROFIL** | | | |
| **Qualification** |  |  |  |
| *Être titulaire d’un diplôme de niveau BAC + 4 au minimum en sciences sociales ou en Sciences médicales* | Copie diplôme et certificat | Eliminatoire | Non applicable |
| **Expérience générale** |  |  | **15** |
| Avoir une expérience professionnelle de cinq (05) années minimums en Côte d’Ivoire dans le domaine de la lutte contre le VIH(*5 ans =20 points, 2 points par année supplémentaire avec un max de 25 points)* | CV | **15** |  |
| **Expérience spécifique** |  |  | **45** |
| Avoir au moins une expérience dans l’élaboration de documents de formation à l’endroit des populations clés en Côte d’Ivoire *(15 points pour une mission et un (02) points par mission supplémentaire, avec un max de 20 pts)* | Attestation de services fait/Rapport de consultance/ou Tout document justificatif | **20** |  |
| Avoir participé en tant que formateur ou facilitateur, à au moins une séance de formation et/ou de renforcement de capacités chez les populations clés *(20 pts pour une séance et 02 points par séance supplémentaire avec un max de 25 pts)* | Attestation de services fait/Rapport de consultance/ou Tout document justificatif | **25** |  |
| **Méthodologie, approche et plan d’exécution** |  |  | **40** |
| *Une note de compréhension et de commentaires des termes de références* | Offre technique | **05** |  |
| *L’approche méthodologique* | Offre technique | **25** |  |
| *Le plan de travail et calendrier* | Offre technique | **10** |  |
| **TOTAL** | |  | **100** |

Le score minimum requis pour être qualifié techniquement est de 70 points sur 100.

Le candidat ayant le score plus élevé sera sélectionné et sera invité aux négociations avec le PNLS. En cas de non-aboutissement de négociations avec le premier consultant, le PNLS invitera le Consultant classé suivant par ordre de mérite. Au terme de la négociation, un contrat de prestation sera signé.

1. **DEMANDE DE CLARIFICATION**

Les demandes de clarifications sur les Termes de Référence doivent être adressées au plus tard le **jeudi 16 mars 2023 à 16h00mn** par courrier électronique au service de Passation des Marchés de l’Unité de Coordination des projets subventionnés par le Fonds Mondial (UCP-FM) à l’adresse suivante : [**procurement@ucp-fm.ci**](mailto:procurement@ucp-fm.ci)